



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mardi 30 mars 2021 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Nathalie Lemieux, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absent, monsieur le conseiller Jocelyn Blondin.

Sont également présents, mesdames et messieurs André Turgeon, directeur général adjoint, Luc Bard, directeur général adjoint, M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que, Jean-Charles Beaudry, Mathieu Bélanger, Catherine Bellemare, Laurence Gillot, Melvin Jomphe, Josée Laurin, Catherine Loriot, Chantal Marcotte, Yvan Moreau, Sébastien Philippe, Rachel Rivard, Élise Robillard et Isabelle Sabourin.

Monsieur le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

CM-2021-181 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL CHAMPAGNE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE LANTHIER**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour, comme soumis.

Adoptée

CM-2021-182 RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA VILLE DE GATINEAU NUMÉRO 532-2020

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du conseil municipal du 16 mars 2021 l'avis de motion numéro AM-2021-169 a été donné et que le projet de règlement a été adopté :

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER CÉDRIC TESSIER**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte le Règlement de zonage de la Ville de Gatineau numéro 532-2020.

Adoptée

**CM-2021-183 AUTORISER LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE CONCERNANT UNE
SUBVENTION À LA VILLE MANDATAIRE DE GATINEAU POUR LE
FINANCEMENT DE DEUX PROJETS D'HABITATION ACCÈSLOGIS**

CONSIDÉRANT QUE des projets d'habitation ont été déposés à la Société d'habitation du Québec (SHQ) dans le cadre du programme AccèsLogis Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec offre une bonification de 2 265 136 \$ pour la réalisation de deux projets d'habitation à réaliser dans le cadre du Programme AccèsLogis, pour un total de 134 logements. Ces projets sont :

- Rue Paluck – Secteur de Buckingham - ACL 7048, Projet Inter-section phase III, 36 unités.
- Rue Lesage – Secteur de Hull - ACL 7046 Coulombe, 98 unités;

CONSIDÉRANT QUE ces projets éprouvent des difficultés à compléter leur montage financier étant donné les coûts de construction élevés;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec souhaite conclure une entente d'une subvention avec la Ville de Gatineau afin de permettre d'accroître la contribution financière pour la réalisation de ces deux projets d'habitations dans le cadre du programme AccèsLogis;

CONSIDÉRANT QU'il sera nécessaire de conclure une entente au plus tard le 31 mars 2021 pour permettre l'octroi de cette subvention :

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE
APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE AUDREY BUREAU**

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou l'assistante-greffière à signer une entente concernant une subvention à être versée à la Ville de Gatineau en tant que Ville mandataire, pour le financement des projets ACL 7046 et 7048 aux conditions déterminées par le gouvernement.

Adoptée

CM-2021-184

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL CHAMPAGNE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE LANTHIER**

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la séance à 9 h 34.

Adoptée

DANIEL CHAMPAGNE
Conseiller et président
Conseil municipal

M^c GENEVIÈVE LEDUC
Greffière